



## LIVRET UNIQUE D'INSCRIPTION 2018 / 2019

Dossier à remplir par chaque famille et à déposer en Mairie contre récépissé  
Au  
Pôle Facturation - Régie

À compter du 22 Juin 2018  
Jusqu'au 31 Août 2018

Sur rendez-vous

En appelant le Pôle Facturation Régie au :  
01.30 .28.79.40  
01.30.28.79.80

Le pôle facturation-régie sera ouvert les samedis 21 et 28 juillet et les samedis 4, 11 et 18 août.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA  
REFUSÉ**

## FORMULAIRE UNIQUE D'INSCRIPTION 2018-2019

Restauration scolaire – Accueils Périscolaires – ALSH

Responsable Légal n°1	Responsable Légal n°2
Père <input type="radio"/> Mère <input type="radio"/> Autre <input type="radio"/> Précisez:	Père <input type="radio"/> Mère <input type="radio"/> Autre <input type="radio"/> Précisez:
Nom:.....	Nom:.....
Prénom:.....	Prénom:.....
Situation Familiale:.....	Situation Familiale:.....
Adresse:.....	Adresse:.....
Téléphone Portable:.....	Téléphone Portable:.....
Téléphone Domicile:.....	Téléphone Domicile:.....
E-mail:.....	E-mail:.....
Profession:.....	Profession:.....
Employeur:.....	Employeur:.....
Téléphone Professionnel:.....	Téléphone Professionnel:.....
N° Sécurité Sociale:.....	N° Sécurité Sociale:.....
N° Allocataire CAF:.....	N° Allocataire CAF:.....

### DOCUMENTS À FOURNIR

NOUVELLE INSCRIPTION	RÉ-INSCRIPTION	AUTRES COMMUNES
ATTESTATION CAF + AUTORISATION CAF PRO <b>AVIS D'IMPOSITION 2018 SI NON-ALLOCATAIRE</b>  ATTESTATION ASSURANCE SCOLAIRE  ATTESTATION ASSURANCE MALADIE  MUTUELLE OU CMU-C  BORDEREAU TRÉSOR PUBLIC A 0,00€  VACCINATIONS DE L'ENFANT (2 PAGES)  RIB  JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS	 N° ALLOCATAIRE + AUTORISATION CAF PRO <b>AVIS D'IMPOSITION 2018 SI NON-ALLOCATAIRE</b>  ATTESTATION ASSURANCE SCOLAIRE  MUTUELLE OU CMU-C  BORDEREAU TRÉSOR PUBLIC A 0,00€  VACCINATIONS (SI NOUVEAUX VACCINS)  JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS	 ATTESTATION CAF  <b>AVIS D'IMPOSITION 2018</b>  JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS  ATTESTATION ASSURANCE SCOLAIRE  ATTESTATION CARTE VITALE  MUTUELLE OU CMU-C  VACCINATIONS DE L'ENFANT (2 PAGES)  RIB  BORDEREAU TRÉSOR PUBLIC A 0,00€

- \* **En cas de divorce/séparation :** Fournir le jugement d'attribution de la garde
- \* **En cas d'hébergement :** Fournir une attestation d'hébergement accompagnée de la copie de la pièce d'identité de l'hébergeur ainsi que son justificatif de domicile datant de moins de 3 mois



Tout changement pouvant intervenir durant l'année scolaire en cours devra être signalée au service

**1<sup>er</sup> ENFANT**

Nom:.....	Prénom:.....	Date de naissance:.....	
Ecole :.....	Classe:.....	Autorisé à rentrer seul: Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>	
<u>RESTAURATION SCOLAIRE</u>	Annuel : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>		
	Mardi <input type="checkbox"/>		
	Jeudi <input type="checkbox"/>		
	Vendredi <input type="checkbox"/>		
<u>ALSH MERCREDI</u>	Annuel : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
<u>PERISCOLAIRE MATIN</u>	Annuel : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>		
	Mardi <input type="checkbox"/>		
	Jeudi <input type="checkbox"/>		
	Vendredi <input type="checkbox"/>		
<u>PERISCOLAIRE SOIR</u>	Annuel : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>		
	Mardi <input type="checkbox"/>		
	Jeudi <input type="checkbox"/>		
	Vendredi <input type="checkbox"/>		
<u>ALSH VACANCES</u>	Toutes les vacances : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
Végétarien <input type="radio"/>		PAI Alimentaire <input type="radio"/> Précisez :	

**2<sup>ème</sup> ENFANT**

Nom:.....	Prénom:.....	Date de naissance:.....	
Ecole :.....	Classe:.....	Autorisé à rentrer seul: Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>	
<u>RESTAURATION SCOLAIRE</u>	Annuel : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>		
	Mardi <input type="checkbox"/>		
	Jeudi <input type="checkbox"/>		
	Vendredi <input type="checkbox"/>		
<u>ALSH MERCREDI</u>	Annuel : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
<u>PERISCOLAIRE MATIN</u>	Annuel : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>		
	Mardi <input type="checkbox"/>		
	Jeudi <input type="checkbox"/>		
	Vendredi <input type="checkbox"/>		
<u>PERISCOLAIRE SOIR</u>	Annuel : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>		
	Mardi <input type="checkbox"/>		
	Jeudi <input type="checkbox"/>		
	Vendredi <input type="checkbox"/>		
<u>ALSH VACANCES</u>	Toutes les vacances : <input type="radio"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) :	<input type="radio"/>
Végétarien <input type="radio"/>		PAI Alimentaire <input type="radio"/> Précisez :	

### 3<sup>ème</sup> ENFANT

Nom:.....	Prénom:.....	Date de naissance:.....
Ecole :.....	Classe:.....	Autorisé à rentrer seul: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<u>RESTAURATION SCOLAIRE</u>	Annuel : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>	
	Mardi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	
	Vendredi <input type="checkbox"/>	
<u>ALSH MERCREDI</u>	Annuel : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>	
	Mardi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	
	Vendredi <input type="checkbox"/>	
<u>PERISCOLAIRE MATIN</u>	Annuel : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>	
	Mardi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	
	Vendredi <input type="checkbox"/>	
<u>PERISCOLAIRE SOIR</u>	Annuel : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>	
	Mardi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	
	Vendredi <input type="checkbox"/>	
<u>ALSH VACANCES</u>	Toutes les vacances : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
Végétarien <input type="checkbox"/>		PAI Alimentaire <input type="checkbox"/> Précisez :

### 4<sup>ème</sup> ENFANT

Nom:.....	Prénom:.....	Date de naissance:.....
Ecole :.....	Classe:.....	Autorisé à rentrer seul: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<u>RESTAURATION SCOLAIRE</u>	Annuel : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>	
	Mardi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	
	Vendredi <input type="checkbox"/>	
<u>ALSH MERCREDI</u>	Annuel : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>	
	Mardi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	
	Vendredi <input type="checkbox"/>	
<u>PERISCOLAIRE MATIN</u>	Annuel : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>	
	Mardi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	
	Vendredi <input type="checkbox"/>	
<u>PERISCOLAIRE SOIR</u>	Annuel : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
	Lundi <input type="checkbox"/>	
	Mardi <input type="checkbox"/>	
	Jeudi <input type="checkbox"/>	
	Vendredi <input type="checkbox"/>	
<u>ALSH VACANCES</u>	Toutes les vacances : <input type="checkbox"/>	Occasionnel (en respectant le délai de 48h) : <input type="checkbox"/>
Végétarien <input type="checkbox"/>		PAI Alimentaire <input type="checkbox"/> Précisez :

## ASSURANCE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

N° CONTRAT / ADHÉSION:.....

NOM DE L'ASSURANCE : .....

ADRESSE :.....

DATE DE VALIDITE :.....

## MUTUELLE

N° CONTRAT / ADHÉSION: .....

NOM DE LA MUTUELLE : .....

ADRESSE : .....

DATE DE VALIDITE :.....

## AUTORISATIONS

### PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT ET /OU À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM ET PRENOM	LIEN DE PARENTÉ	TÉLÉPHONE PORTABLE	TÉLÉPHONE FIXE



**ATTENTION** Toute personne autorisée à venir chercher un enfant doit être munie d'une pièce d'identité

## DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), responsable légal,..... autorise la ville de Beaumont-sur-Oise à utiliser et à diffuser l'image de mon (mes) enfant(s) sur les différents supports de communication utilisés par la ville.

(À rayer en cas de désaccord)

	1 <sup>ER</sup> ENFANT	2 <sup>ÈME</sup> ENFANT	3 <sup>ÈME</sup> ENFANT	4 <sup>ÈME</sup> ENFANT
Nom				
Prénom				

## OPTIONS SOUHAITÉES

- |                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Autorisation Accès CAF PRO        | <input type="radio"/> |
| Prélèvement automatique mensuel   | <input type="radio"/> |
| Accès au Portail Familles         | <input type="radio"/> |
| Réception des factures par mail   | <input type="radio"/> |
| Réception d'informations par mail | <input type="radio"/> |

Je soussigné(e) ..... atteste l'exactitude des informations ci-dessus, m'engage à fournir aux services municipaux, sans délai et par écrit, toute modification qui intervientrait au cours de l'année scolaire 2018-2019 et accepte le *Règlement Intérieur* ci-joint.

Fait à Beaumont-sur-Oise, le...../...../.....

Signature du responsable légal :

---

Récépissé

Date de retour du dossier :...../...../.....

Prise en charge du dossier par : .....

Visa du service

# TARIFS ET HORAIRES DES ACCUEILS

## TARIFS ET HORAIRES DES ACCUEILS

PRESTATIONS	PUBLIC CONCERNÉ	HORAIRES	LIEU D'ACCUEIL	TARIF BEAUMONTOIS	TARIF EXTÉRIEUR
Restauration Scolaire	Enfants de 3 à 12 ans	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :</b> 11H45-14h00 selon école	Restaurant Scolaire des Ecoles	QF (de 0 à 1600) x 0,002381 + 0,85€ <b>QF≥1601 :</b> 4,70€ <b>PAI :</b> 1,10€	8,10€ <b>PAI :</b> 2,90€
Périscolaire Matin	Enfants de 3 à 12 ans	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :</b> Ecole J.ZAY : 6h30-8h30 / Ecole Fontaine Bleue : 6h30-8h30 / Ecole P.KERGOMARD : 6h30-8h30 / Ecole L.ROUSSEL : 6h30-8h45 / Ecole P.FORT : 6h30-8h45	Salle de garderie des Ecoles	2,55 €	8,10 €
Périscolaire Soir	Enfants de 3 à 12 ans	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :</b> Ecole J.ZAY : 16h30-19h00 / Ecole Fontaine Bleue : 16h15-19h00 / Ecole P.KERGOMARD : 16h15-19h00 / Ecole L.ROUSSEL : 16h30-19h00 / Ecole P.FORT : 16h30-19h00	Salle de garderie des Ecoles	3,80 €	12,15 €
ALSH Mercredi et Vacances Scolaires	Enfants de 3 à 12 ans	6h30 -19h00	<b>Maternels :</b> Ecole P. KERGOMARD <b>Élémentaires :</b> Ecole L. ROUSSEL	13,50 €	36,45 €
Ecole des Sports	Enfants de 3 à 12 ans	<b>Maternels 3 ans :</b> Samedi 10h-11h <b>Maternels 4/5 ans :</b> Samedi 11h-12h <b>Élémentaires :</b> Mercredi 14h-16h	Gymnase Henri Michel, Stade Municipal, Complexe Sportif	<b>Maternels:</b> 70,00€ <b>Élémentaires :</b> 95,00€	<b>Maternels:</b> 150,00€ <b>Élémentaires :</b> 150,00€
Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)	Enfants de 11 à 17 ans	<b>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :</b> 16h30-19h <b>Mercredi et Vacances scolaires:</b> 9h-12h et 14h-17h	Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)	<b>Carte abonnement :</b> 1,00€/An <b>Vacances Scolaires :</b> 11,00€/Semaine	<b>UNIQUEMENT RÉSERVÉ AUX BEAUMONTOIS</b>

## **PARTICIPATION DU CCAS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF V.L.J.**

Prise en charge du coût de l'ALSH vacances proposé par les services municipaux de la ville, pour les familles dont le quotient familial est compris entre 0 et 681 comme suit :

<b>Dispositif Vacances Loisirs Jeunes (V.L.J.)</b>			
<b>Prix d'une journée : 13,50 €</b>			
<b>Quotient familial</b>	<b>%</b>	<b>Participation des familles</b>	<b>Prise en charge du CCAS</b>
0 à 273	45,00%	7,42 €	6,08 €
274 à 409	40,00%	8,10 €	5,40 €
410 à 477	30,00%	9,45 €	4,05 €
478 à 546	25,00%	10,13 €	3,37 €
547 à 614	20,00%	10,80 €	2,70 €
615 à 681	15,00%	11,48 €	2,02 €

Dans la limite de 20 jours durant les congés d'été et d'une semaine sur deux durant les petites vacances scolaires.

## MON PETIT ANNUAIRE PRATIQUE

- **Mairie** : 29, rue de paris – 01.30.28.79.79
- **Pôle Facturation Régie** (infos inscriptions / réservations) : 29, rue de Paris – 01.30.28.79.80
- **Service Restauration Scolaire** : 29, rue de Paris – 01.30.28.79.40
- **Service Jeunesse** : 29, rue de Paris – 01.30.28.79.80
- **Service Scolaire / Ecole des Sports** : 29, rue de Paris – 01.30.28.79.60
- **Garderie Jean ZAY** : 20, rue Jean Zay – 01.34.70.30.12
- **Garderie Pauline KERGOMARD** : 2, rue Canu – 01.34.70.08.25
- **Garderie Louis ROUSSEL / Paul FORT** : 9, place Guy Môquet – 01.30.34.41.30
- **Garderie La Fontaine Bleue** : 9, rue du Murget – 01.39.7.74.08
- **ALSH Pauline KERGOMARD** : 2, rue Canu – 01.34.70.08.25
- **ALSH Louis ROUSSEL « Les Jasmins »** : 9, place Guy Môquet – 01.30.34.41.30
- **Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)** : 1, rue Pasteur – 01.34.70.44.50
- **Gymnase Henri MICHEL** : 9, avenue de la Division Leclerc
- **Stade Gilles DEGENEVE** : Avenue du Président Wilson
- **Complexe Sportif** : 61, rue Voltaire

## **REGLEMENT FINANCIER –PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SEPA**

### **Le prélèvement est un moyen de paiement :**

- **SÛR** : Vous n'avez plus de courrier à envoyer. Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiqué sur votre facture, sans risque de retard et de pénalités, même lorsque vous êtes absent.
- **SIMPLE** : Vos factures vous sont adressées comme par le passé. Vous connaîtrez à l'avance la date et le montant exact du prélèvement. Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit chaque année.
- **SOUPLE** : Vous pouvez renoncer au prélèvement par simple courrier.

### **1– OBJET**

Les familles bénéficiaires de la restauration scolaire et/ou des accueils périscolaires et extrascolaires municipaux peuvent régler leur facture par prélèvement automatique sous condition de renseigner le mandat de prélèvement SEPA. Le caractère effectif du prélèvement automatique sera signalé sur la facture.

### **2- DATE ET MONTANT DU PRELEVEMENT**

Le prélèvement s'effectuera mensuellement le 6 du mois suivant la réception de la facture.

### **3- CHANGEMENT DE COORDONNEES BANCAIRES**

La famille qui change de compte bancaire, d'agence ou de banque doit se procurer un nouvel imprimé de mandat de prélèvement SEPA auprès du pôle facturation-régie, le remplir et le retourner accompagné du nouveau relevé d'identité bancaire. A défaut, en cas de rejet, la ville de Beaumont sur Oise émettra un titre de recettes en impayé et des frais de retard de paiement à hauteur de 10 euros seront appliqués

Le prélèvement aura lieu sur le nouveau compte au plus tard le 6 du mois suivant la réception des nouvelles coordonnées.

### **4- RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE - RESILIATION**

Le mandat de prélèvement automatique est reconduit chaque année scolaire **par tacite reconduction**.

La famille peut y mettre un terme en écrivant à l'adresse suivante : Pôle facturation-régie - 29 Rue de Paris 95 260 Beaumont sur Oise.

### **5– REJET DE PRELEVEMENT – CONSEQUENCES**

En cas de rejet de prélèvement, la ville de Beaumont sur Oise émettra un titre de recettes en impayé et des frais de retard de paiement à hauteur de 10 euros seront appliqués. La famille devra régulariser sa situation auprès de la Trésorerie de Beaumont sur Oise, située 14-16 Rue Nationale 95 260 Beaumont sur Oise.



**Il sera mis fin automatiquement au contrat de prélèvement après 2 rejets de prélèvement non régularisés pour la même famille au cours d'une année scolaire.**

Un courrier d'information sera adressé à la famille. Il appartiendra alors à la famille de régler sa facture par tout autre moyen mis à disposition par la Ville de Beaumont sur Oise.

### **6– RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS, DIFFICULTES DE PAIEMENT, RECOURS**

Chaque début de mois, la famille ayant souscrit un contrat de prélèvement automatique reçoit la facture correspondante au mois précédent.

Le débiteur dispose d'un délai de 3 semaines à compter de la date d'émission de la facture pour adresser toute contestation au pôle facturation-Régies.

# PÔLE FACTURATION - RÉGIE

Permanence Accueil Public

Le lundi de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi de 14h00 à 17h00

Le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 9h00 à 11h30

Téléphone

01.30.28.79.40 Ou 01.30.28.79.80

E-mail

[accueil.familles@beaumontsuroise.fr](mailto:accueil.familles@beaumontsuroise.fr)



PORTAIL FAMILLE

